

Roanne le 10 janvier 2023

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07

L'UNSA, comme toutes les organisations syndicales, est totalement **opposé à tout recul de l'âge légal** de départ en retraite ou à l'augmentation de la durée de cotisation.

Pour l'UNSA, il n'y a pas d'urgence à réformer les retraites et le déficit de 10 à 12 milliards d'euros prévu par le COR en 2027 peut être résorbé en agissant sur divers leviers.

Nous pouvons aussi générer des recettes importantes pour notre système de retraite, en trouvant des solutions différentes que les éternelles réformes sur les retraites. Celles-ci touchent en priorité les salariés les plus fragilisés par un travail pénible.

Le SEA UNSA, deuxième organisation syndicale au sein de l'enseignement agricole, dépose un préavis de grève, reconductible si nécessaire, à partir de jeudi 19 janvier 2023.

Tous les personnels contractuels, titulaires sont concernés par ce préavis de grève.

Pour le SEA UNSA

M Fleury secrétaire général au SEA UNSA